

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1107

Artikel: Sida et censure : restons-en aux caramels mous
Autor: Imhof, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022174>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Restons-en aux caramels mous

«*Les Nuits fauves*», le film de Cyril Collard, est interdit aux moins de 18 ans révolus. Une censure qui en dit long sur l'état d'esprit qui entoure encore le sida et l'homosexualité.

(pi) Les commissions vaudoise et genevoise responsables de la fixation à dix-huit ans révolus de l'âge au-dessous duquel les jeunes ne peuvent pas voir *Les Nuits fauves*, le film de Cyril Collard, commettent une nouvelle incohérence; elle serait banale si elle ne dévoilait pas un dangereux décalage entre des adultes certes bien intentionnés, mais qui semblent quelque peu déconnectés du public concerné par leurs décisions, et des jeunes auxquels on ne parle jamais assez de sida mais qui ne peuvent voir la terrible maladie mise en scène et filmée, crûment, donc avec vérité. Une décision par ailleurs révélatrice de la perception du sida et de l'homosexualité dans une société intellectuellement tolérante mais concrètement plutôt frileuse.

Le problème sida

Ce ne sont certainement pas des raisons «classiques» qui ont motivé la décision des censeurs vaudois et genevois (qui seront probablement suivis par leurs collègues des autres cantons). Les quelques scènes d'amour et la différence d'âge entre Jean et Laura sont désormais choses admises, surtout depuis *L'Amant* de Jean-Jacques Annaud qui était visible à partir de quatorze ou seize ans suivant les cantons. Il y a bien une ou deux scènes un peu violentes, mais elles ne sont jamais gratuites. Enfin la bisexualité de Jean ne devrait plus poser problème: une récente votation populaire a supprimé du Code pénal le traitement spécial que la loi réservait aux homosexuels. Puisque les jeunes de seize ans, voire moins dans certaines circonstances, peuvent être tout à fait légalement confrontés à l'homosexualité, on voit mal pourquoi on la leur cacherait au cinéma, surtout quand elle est décrite avec si peu de complaisance.

Non, ce qui a posé problème, consciemment ou non, c'est évidemment le sida: Jean est séropositif, comme Cyril Collard, qui joue le rôle et qui a écrit et réalisé le film. Mais pourquoi distribuer la bande dessinée *Jo* dans les

écoles à des adolescents et les empêcher de voir *Les Nuits fauves*? Nous l'avons déjà écrit (DP n° 1072 du 20 février 1992), *Jo* est une histoire qui convient davantage aux adultes qu'aux adolescents et c'est probablement la raison de son succès, qui est d'abord le fait de décisions d'adultes. Le film de Collard s'adresse directement aux jeunes, dans leurs langages, avec leurs codes et leurs références. Il ne travestit jamais la réalité et présente le sida pour ce qu'il est: la mort installée dans un corps, qui ne rend les gens ni meilleurs ni moins bons. Cette obsession de la vraisemblance — le film est, on s'en doute, largement autobiographique — donne lieu à quelques scènes déroutantes pour des adultes qui n'ont intégré du sida que les messages de prévention les plus simples. C'est Jean, inexcusable, qui ne dit pas à Laura qu'il est séropositif avant de faire l'amour; c'est Laura qui, une fois au courant, refuse le préservatif (précisons que l'action du film se situe en 1986). Mais le cinéma n'a pas la prétention de ne présenter que des gens raisonnables, de les classer méthodiquement et clairement, comme dans *Jo*, entre bons et méchants. La vie est aussi faite d'idéalistes («on s'aime, il ne peut rien nous arriver»), d'inconscients, de naïfs et d'imbéciles. Chacun est d'ailleurs aussi un peu tout ça. Reste que même si Jean continue de vivre à peu près normalement, qu'il est drôle et souvent gai (aurait-on préféré que soit décrit le purgatoire d'un séropositif?), le film est on ne peut plus clair: le sida est une saloperie. Plus personne n'est censé ignorer son mode de propagation ni les moyens de s'en protéger. D'ailleurs, avec le temps, Jean devient plus raisonnable puisqu'il impose la capote à Samy, son partenaire masculin.

Peut-on aimer un séropositif ?

Mais le plus déroutant pour des adultes chargés de décider ce que peuvent voir les jeunes, c'est encore l'amour fou de Laura pour Jean. Comment peut-on aimer quelqu'un de séropositif, non pas

d'un amour niais comme dans *Jo*, mais d'un vrai amour-passion-folie? Et en plus quelqu'un d'égoïste qui vous a peut-être contaminé?

Le sida reste rangé au rayon des maladies honteuses et il faudra sans doute encore quelques années pour qu'un film traitant de ce virus ne devienne aussi banal qu'un film parlant de cancer. En attendant, il faudrait projeter *Les Nuits fauves* dans les écoles. Les discussions qu'il provoquerait pourraient au moins s'appuyer sur des situations parfois irrationnelles ou irréflechies, mais qui correspondent à la réalité. ■

BILAN ÉCOLOGIQUE

Gare aux omissions

(jd) Il y a un mois les Forces motrices bernoises (FMB) annonçaient lors d'une conférence de presse que l'électricité solaire n'était pas rentable et que son bilan écologique se révélait particulièrement négatif. Les FMB exploitent la plus importante centrale photovoltaïque du pays, au mont Soleil au-dessus de Saint-Imier. L'installation, qui a coûté 8,4 millions de francs, peut atteindre une puissance de 500 kW et sa production correspond à la consommation d'environ 200 ménages.

Pour étayer leur évaluation pessimiste, les responsables des FMB se réfèrent à une étude qu'ils ont commandée à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ). L'analyse a consisté à soumettre la centrale solaire à un double bilan: bilan énergétique et bilan des émissions polluantes.

Le bilan énergétique compare l'énergie nécessaire à la construction de l'installation, ce qu'on appelle l'énergie grise (fabrication des cellules photovoltaïques, transport, montage), à l'énergie produite. Résultat: la centrale du mont Soleil doit fonctionner durant plus de six ans et demi pour compenser l'énergie grise de son installation, soit le cinquième de sa durée de vie prévue. A titre de comparaison, une centrale nucléaire amortit en une à deux années son énergie grise. Le rédacteur scientifique du *Tages-Anzeiger*, qui rend compte de ce rapport (17 novembre 1992), rappelle en quoi cette comparaison est boiteuse: l'uranium, combustible non renouvelable, doit aussi être considéré comme de l'énergie grise. On sait qu'un